

**Délibération
du Conseil de Communauté**

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 73
Membres absents : 05
Procurations : 05

Séance du 15 juillet 2020
Sous la Présidence de M. Jean-Marc DEICHTMANN
Président de Saint-Louis Agglomération

5^{ème} QUESTION

Election des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau
(DELIBERATION n° 2020-086)

M. DEICHTMANN rappelle, avant les opérations de vote, qu'il s'agit d'élire, dans les mêmes conditions que le Président, les Vice-Présidents.

Ainsi, les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

5.1 Election du 1^{er} Vice-Président

M. Jean-Marc DEICHTMANN propose la candidature de Mme Pascale SCHMIDIGER qui accepte.

Il demande s'il y a d'autres candidatures.

Mme Aline TCHEKOUTIO-TAISNE propose sa candidature.

Sont donc candidats :
Mme Pascale SCHMIDIGER
Mme Aline TCHEKOUTIO-TAISNE

Le premier tour de scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de votants	:	78
- Nombre de votes blancs	:	05
Nombre de votes nuls / abstentions	:	09
- Nombre de suffrages exprimés	:	64
- Majorité absolue	:	33
- Nombre de voix en faveur de Mme Pascale SCHMIDIGER	:	57
- Nombre de voix en faveur de Mme Aline TCHEKOUTIO-TAISNE	:	06
- Nombre de voix en faveur de M. Thomas ZELLER	:	01

Au vu de ces résultats, M. Jean-Marc DEICHTMANN proclame Mme Pascale SCHMIDIGER, 1^{ère}
Vice- Présidente de SAINT-LOUIS AGGLOMERATION.

Est joint à la présente délibération le PV d'élection.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 16 juillet 2020

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN